

UNE CHARTE POUR AGIR :

BANQUE DE DONNEES DES PARTENAIRES POTENTIELS

PRÉAMBULE

Des professionnels confrontés à la réalité de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées et inquiets de la lente prise de conscience de la problématique de la prévention du SIDA, des maladies transmissibles sexuellement et par le sang, se sont réunis en vue de sensibiliser le tout public concerné par ces questions.

Pendant plus de deux ans, de nombreux professionnels de terrain (médecins, services de prévention, associations de personnes handicapées, directeurs et personnel éducatif et médical de services d'accueil et d'hébergement, services de promotion de la santé) se sont réunis sous la coordination de l'AWIPH et du Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées afin de réfléchir à une démarche commune à mener dans le cadre de cette problématique. De ces rencontres est née une **charte pour agir**¹. Ce document vise à améliorer la prise en compte des problèmes de santé et en particulier ceux liés à la vie sexuelle et affective des personnes handicapées.

Cette charte se veut fédératrice. Elle a été signée par les trois ministres compétents en matière de santé et d'aide aux personnes handicapées sur le territoire de la Communauté française. Elle permet de poser des constats, d'éclaircir le cadre légal dans le quel nous évoluons, de définir des objectifs et des recommandations et insiste aussi sur le suivi qu'il faut bien entendu lui réserver. Il est impératif en effet de donner à ce document un suivi pragmatique et une réponse claire aux questions que se posent les personnes handicapées, leurs proches mais aussi le personnel et la direction des services d'accueil et d'hébergement face à la question de la vie affective et sexuelle.

De nombreuses questions sont venues lors des débats que nous avons eus avec un public composé de près de 500 personnes rencontrées lors de trois journées d'information organisées fin de l'année 2002 et début de l'année 2003. Des personnes handicapées et des professionnels de terrain ont exprimé leurs craintes, ont posé des questions mais ont aussi communiqué des pistes de solutions, des bonnes pratiques à diffuser. Ces trois journées et tous les contacts que nous avons depuis, prouvent que nos préoccupations sont partagées par de nombreuses personnes et que la question de la vie affective et sexuelle devient enfin un sujet d'actualité.

Que dois je accepter mais aussi que puis-je refuser quand je suis sous administration provisoire des biens ?

Comment permettre aux personnes handicapées hébergées dans mon service de vivre pleinement leur vie affective et sexuelle ?

Quelle est ma responsabilité, à moi, éducateur, si une personne handicapée hébergée dans mon service et porteuse du virus du sida contamine d'autres personnes?

Quelles sont les précautions médicales universelles à utiliser face aux hépatites B et C ?

Quels sont les services qui sont à ma disposition face aux questions que je me pose dans le domaine de la vie affective et sexuelle ?

¹ La charte peut être consultée ou téléchargée sur www.awiph.be à l'adresse : http://www.awiph.be/pdf/comptences/chartre/charte_SIDA.pdf

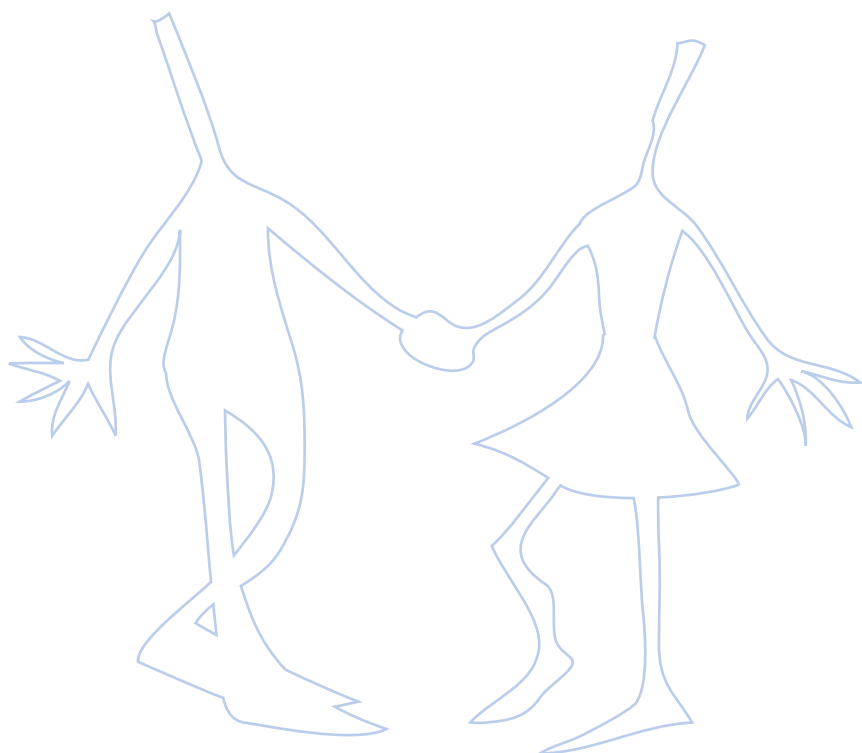


Pour répondre à ces questions ou en tout cas proposer des pistes de solutions, des groupes de travail composés de professionnels (juristes, médecins, éducateurs et directeurs de services) et de personnes handicapées se sont réunis et ont travaillé activement sur la production de deux documents à destination des personnes handicapées, des professionnels et des parents. L'un traitera des précautions médicales universelles et l'autre abordera les aspects juridiques liés au domaine de la vie affective et sexuelle et des droits et devoirs tant des personnes handicapées, que des parents et de la famille et des services. Un troisième groupe a travaillé sur les moyens d'optimiser les réseaux d'informations et de conseils dans le domaine de la vie affective et sexuelle.

Le réseau de la charte pour agir grandit de jour en jour. La question de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées et des maladies transmissibles sexuellement et par le sang est aujourd'hui de plus en plus abordée et suscite des réflexions tant dans les services que dans les familles. Mais un long chemin reste encore à parcourir.

Ce présent document consiste en une banque de données, les personnes et services identifiés y donnent des informations sur leurs pratiques, leurs projets et leurs partenaires. Ils constituent un réseau de personnes ressources susceptibles de vous donner des informations en la matière.

Bonne lecture et surtout bonne chance dans vos recherches.



SOMMAIRE

1 . ASSOCIATIONS :	6
1.1. ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDES AUX HANDICAPES MENTAUX (AFrAHM)	6
1.2. MOUVEMENT PERSONNE D'ABORD	8
1.3. APEM - T21	11
1.4. ASSOCIATION X-FRAGILE	12
1.5. ASBL PHASePI.	14
2. SERVICES D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT :	15
2.1. ASBL LES HAUTES ARDENNES	15
2.2. LA CITE DE L'ESPOIR	17
2.3. LE FOYER	18
2.4. VILLAGE N°1 REINE FABIOLA	19
2.5. LES RESIDENCES FRERE MUTIEN	20
2.6. SRJ, SRA REUMONTJOIE	20
2.7. CO St LAMBERT	21
2.8. LE GRAIN	22
3. SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT :	23
3.1. S.A.P.H.O	23
3.2. CHEZ VOUS	23
3.3. LE SERAC	23
3.4. SISHAM	23
3.5. TRANSITION	23
3.6. CASPH (VIS à VIS)	23
3.7. L'ACCUEIL MOSAN	23
4. ETA :	24
4.1 ETA DES HAUTES ARDENNES	24
5 . ECOLES D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE :	26
5.1. ECOLE DE LA CHANTERELLE	26
6. CENTRES DE REFERENCE SIDA :	28
6.1. CENTRE DE REFERENCE SIDA DU CHU DE LIEGE	28
6.2. CENTRE DE REFERENCE SIDA DE L'UCL	28
6.3. CENTRE DE REFERENCE SIDA DE L'ULB	28
7. SERVICE PROMOTION DE LA SANTE :	29
7.1. COORDINATION SIDA ASSUÉTUDES	29
8. SERVICES UNIVERSITAIRES :	30
8.1. SERVICE HANDICAP ET SANTE	30
8.2. CEFES	32



9. FEDERATION ET CENTRES DE PLANNING FAMILIAL :	.33
9.1. LE BLE EN HERBE	.33
9.2. CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DE MONS	.34
9.3. CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DE TUBIZE	.34
9.4. CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DES FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES DE NAMUR	.34
10. CENTRES DE SANTE MENTALE :	.36
10.1. CENTRE DE SANTE MENTALE DE NAMUR	.36
11. MAISON MEDICALE :	.37
11.1. MAISON MEDICALE DU MALBEEK	.37
12. FONDS ISAJH	.38
13. ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET REGIONNAUX :	.40
13.1. AGENCE WALLONNE POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES (AWIPH)	.40
13.2. SERVICE BRUXELLOIS FRANCOPHONE DES PERSONNES HANDICAPEES	.41
14. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES MENTALES (A.I.R.H.M.)	.42
TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFERENTS PARTENAIRES	.46



1 .ASSOCIATIONS

1. 1. ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDES AUX HANDICAPES MENTAUX (AFrAHM)

L'AFrAHM est un organe de vigilance se consacrant à la promotion et à la défense des intérêts et des droits des personnes déficientes mentales, tout en leur offrant, ainsi qu'à leur famille, une aide dans divers domaines. Elle est leur porte-parole, elle s'efforce d'améliorer leur condition de vie.

L'AFrAHM mène son action en collaboration avec des professionnels et des décideurs. Elle rassemble une information utile sur la déficience mentale qu'elle diffuse largement.

Depuis les années 80, l'AFrAHM informe et diffuse des informations quant à la nécessité d'une éducation affective et sexuelle de la personne handicapée mentale dès le plus jeune âge et pas uniquement par ses parents.

L'AFrAHM n'a pas encore eu à défendre les droits des personnes atteintes par le VIH mais est régulièrement informée de situations d'abus sexuels, de maltraitances et de discrimination sur des critères divers (maladies contagieuses, hépatite, IVG, stérilisation, ...).

L'AFrAHM organise chaque année des séminaires, des formations et des supervisions ayant pour objectifs d'informer et d'outiller familles, professionnels et toute personne intéressée à diverses problématiques propres à la déficience mentale.

Le thème provoquant le plus d'inquiétude et de méconnaissances encore aujourd'hui est celui du développement affectif et sexuel de la personne déficiente mentale.

L'association dispose d'un centre de documentation en trois langues (français, néerlandais et anglais), d'une vidéothèque et de matériel pédagogique sur différents sujets parmi lesquels vie affective, sexualité, éducation sexuelle, parentalité,...

Avenue Albert Giraud, 24
1030 BRUXELLES

☎ :02/247.60.11

fax :02/219.90.61

Personne de contact : Madame Thérèse KEMPENEERS-FOULON (Secrétaire Générale)

Personne-ressource sur le sujet + responsable des Formations : Monsieur Guy Hubert (Psychologue)

secretariat@afrahm.be

www.afrahm.be



Pour en savoir plus :

Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux - AFRaHM asbl
avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles - 02.247.60.10 - secretariat@afrahm.be

Association de Parents et de Personnes Trisomiques 21 - APEM T21 asbl
rue de la Maison Communale 4 - 4802 Heusy

Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes Autistes - APEPA asbl
rue Château des Balances 3Bte 27 - 5000 Namur

Association de Parents et de Professionnels autour de la Personne Polyhandicapée - AP³ asbl
rue de la Croix de Malte 25 - 1400 Nivelles

Regard de parents sur la " Charte pour agir " Vie affective et sexuelle de la personne handicapée

Dès les premiers instants de l'enfant, nous, parents, assumons une fonction privilégiée dans l'orientation de son développement, avons un rôle d'envergure et incontournable dans son cheminement de vie. Il est incontestablement établi que le vécu au sein de la famille influence fortement la personnalité de l'enfant. De même, la qualité de son évolution affective et sexuelle sera immanquablement influencée par son histoire et son environnement, et pas seulement de ce qui relève du domaine de l'institution qu'il fréquente à un moment donné. Il s'agit donc de donner aux parents la place qui leur revient dans les différentes prises de décision concernant le suivi de leur enfant : celle de partenaire de dialogue à part entière.

L'épanouissement des enfants dans leur vie affective et sexuelle est un sujet d'importance, et fait partie des préoccupations de chaque parent. Présente et intégrée dans le développement et la vie de tout enfant, la vie affective et sexuelle façonne son identité d'homme ou de femme qu'il a à devenir et participe à la construction d'une bonne estime de soi.

Les déficiences que présentent nos enfants, et les situations de handicap qu'ils ont à vivre nous amènent toutefois à approfondir la réflexion sur cette dimension. Il est impératif de les informer sur leur environnement, sur les relations vécues avec les autres, sur les sentiments amoureux, sur leur identité, leur culture,... leur sexualité. Ce soutien devra évidemment être respectueux du niveau de développement de chacun, se faire dans le respect de l'identité de l'individu, et en prenant en considération l'opinion des différentes personnes impliquées dans cette problématique. A cette fin, nous insistons sur la nécessité de :

Créer et/ou maintenir un partenariat constructif entre les professionnels (éducateurs, psychologues, médecins,...), la famille, les tiers et la personne en situation de handicap, afin de

- ☞ comprendre où elle se situe, par rapport à ses besoins et à son projet de vie,
- ☞ éviter que ses projets de vie affective et sexuelle soient uniquement le résultat d'influences philosophiques, psychologiques et religieuses de ceux qui l'entourent,
- ☞ favoriser la construction d'un dialogue riche entre la personne en situation de handicap, ses parents, les professionnels et le/les tiers.



Offrir de meilleurs espaces de communication à la personne en situation de handicap, au travers d'un accompagnement, dès son plus jeune âge, l'informant sur la relation à l'autre, sur le respect de soi et de l'autre. Impliqué dans l'évolution de la personne, de ses intérêts, de l'orientation que prend son développement personnel, l'entourage pourra ainsi mieux s'ajuster aux besoins qu'elle exprime, comprendre ses attentes, lui permettre de faire des choix à des moments où cela s'avère opportun.

Enfin, plus ponctuellement, développer des formations à l'attention des parents et des professionnels sur le thème de la sexualité et du développement de l'identité sexuée des personnes en situation de handicap, afin de

- ☞ permettre aux parents de s'informer, d'échanger, et ainsi de prendre du recul pour qu'ils puissent mieux guider leurs enfants dans la construction de leur vie affective et la découverte de leur corps,
- ☞ permettre aux professionnels d'accompagner les personnes dès leur plus jeune âge à travers des connaissances plus précises sur la vie affective et sexuelle, et sur tous les enjeux qui y sont liés.

En conclusion, les parents s'imposent dans un rôle consultatif qui sera d'autant plus important dans le cadre du handicap de grande dépendance. Ce rôle est à concevoir dans le respect de la personne handicapée, de sa volonté de grandir et dans le souci de ne pas entraver sa liberté individuelle.

décembre 2004

1.2. MOUVEMENT PERSONNE D'ABORD :

L'originalité du Mouvement Personne D'Abord est d'être une association de personnes qui présentent une déficience intellectuelle.

1. La philosophie du Mouvement :

- ☞ Le Mouvement Personne D'abord est un organisme d'entraide, de soutien et de défenses des droits (de la personne qui a une déficience) qui appartient à tous les membres de part son organisation et son fonctionnement .
C'est un organisme indépendant et pluraliste dont la dynamique interne peut donner aux personnes le pouvoir qui leur manque.
- ☞ Il vise à amener un véritable changement dans la vie de ses membres.
- ☞ Le mouvement est dirigé entièrement par ses membres, pour les membres. Les membres parlent et agissent en leur propre nom, pour eux-mêmes.
- ☞ Le mouvement veut remettre en question la façon dont la société traite les personnes vivant avec une déficience intellectuelle en démontrant qu'ils sont des citoyens à part entière, capables et importants.
- ☞ Le Mouvement aide ainsi ses membres à l'intégration des personnes et à l'autonomie.

2. Nos projets et objectifs :

- ☞ Se réunir, parler de soi-même ensemble.
Dire ses problèmes, écouter ceux des autres.
Parler des choses qu'on aimerait faire et suggérer les changements appropriés.
- ☞ Viser l'entraide.
On a tendance à faire confiance à quelqu'un qui a connu les mêmes difficultés que soi. C'est souvent plus facile de parler à un autre membre du Mouvement qu'aux professionnels ou aux parents. "Tout le monde est dans le même bateau."



☞ Apporter sa contribution à la société.

Le Mouvement veut changer "l'image" de la personne déficiente dépendante de la communauté qui souvent ne peut pas faire grand chose toute seule. Avec l'aide du Mouvement, les personnes peuvent apporter leur expérience, leur savoir-faire en permettant de découvrir une autre réalité du monde.

☞ Mener des actions ensemble, prendre des décisions ensemble, défendre ses droits.

Augmenter le respect de soi, la confiance en soi, l'indépendance, prendre des responsabilités, faire des choix suivant les intérêts de chacun.

Oser faire ses preuves. On est capable !

Exercer des pressions pour obtenir de vrais emplois au sein de la collectivité.

Renforcer les liens du groupe avec d'autres organismes communautaires, régionaux et internationaux.

3. Nos questions, notre approche de la vie amoureuse : "l'amour et nous" :

Depuis plusieurs années, le Mouvement Personne d'Abord a réfléchi à la question de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

La question est difficile parce qu'elle touche à de nombreux thèmes :

- ☞ L'information des personnes qui présentent une déficience ;
- ☞ La solitude ou au contraire les possibilités de rencontrer un ou une compagne ;
- ☞ Les enfants, la vie de famille ;
- ☞ L'autonomie des personnes en situation de déficience, leur vie en couple ;
- ☞ L'avis des familles ;
- ☞ Les compétences des professionnels, leurs responsabilités ;
- ☞ Les règles dans les institutions ;
- ☞ L'organisation des établissements.

La question de la vie affective et sexuelle est aussi une question essentielle parce que :

- ☞ Elle montre comment sont perçues véritablement les personnes qui présentent une déficience intellectuelle ;
- ☞ Elle indique quels sont les droits qu'on leur reconnaît ;
- ☞ Elle touche l'intimité des personnes ;
- ☞ Quand on réfléchit à la question de la vie affective et sexuelle, on est obligé de trouver des solutions à d'autres difficultés :
 - o Cela implique de se demander comment considérer une "personne à part entière" ?
 - o Que veut dire "être autonome" ? Comment permettre une autonomie maximale ? Qu'attendent les personnes en situation de handicap ?
 - o De quoi parle-t-on quand on parle de qualité de vie ? Quel est l'avis des personnes directement concernées sur leur qualité de vie ?
 - o De quoi sont responsables les professionnels qui accompagnent les personnes qui présentent une déficience intellectuelle ? De quoi ne sont-ils pas responsables ?
 - o Quelle place faut-il donner aux familles ?
 - o Comment mieux organiser les institutions ou les services d'accompagnement pour qu'ils répondent mieux aux besoins des personnes qui présentent une déficience intellectuelle ?
 - o Quels sont les besoins des personnes qui présentent une déficience intellectuelle ? Comment mieux les préparer à vivre leur vie affective et sexuelle ? Quelles sont les informations ou les formations à développer ?



- o Quelles devraient être les positions des responsables politiques face aux désirs et aux attentes des personnes qui présentent une déficience intellectuelle ?
 - Le droit des personnes en situation de déficience, les chartes.
 - La compétence des professionnels, leurs responsabilités, leur implication.
 - L'attitude des familles, leur soutien.
 - La lourdeur du handicap, les difficultés liées à certaines déficiences.
 - La responsabilité des politiques, le pouvoir de l'administration. ...

Pour permettre à toutes et tous de parler ensemble et d'envisager des pistes pour l'avenir nous avons organisé un colloque de telle manière que :

- les différents acteurs (parents - professionnels - personnes présentant une déficience intellectuelle) soient réunis dans la réflexion;
- des personnes puissent témoigner des difficultés que le sondage révélera;
- des ateliers puissent réfléchir aux solutions à mettre en place.

Un document de référence et l'identification d'une politique de diffusion sont à l'étude.

4. Objectifs poursuivis :

2003 a été l'année européenne de la personne handicapée. De nombreux groupes de travail ont été mis en place, des initiatives ont été prises, et c'est tant mieux. Toutefois, des membres du Mouvement Personne D'Abord se sentent aujourd'hui mal compris. Même s'ils sont invités à participer à des groupes de réflexion ou qu'ils prennent la parole dans des colloques et des émissions de télévision, ils craignent qu'on ne les entende pas. En fin de compte, ils pensent que rien n'évolue vraiment. Ils pensent que l'on continuera à dire : "Oui, vous avez droit à une vie affective et une vie sexuelle comme tout le monde", "Oui, ce n'est pas différent", "Oui, vous êtes des personnes à part entière". Mais dans la réalité, ils ont peur qu'on continue à dire que "la vie sexuelle des personnes handicapées ça ne peut être que différent", "les personnes handicapées ne pourront jamais être de bons parents", "il faut veiller à ce qu'ils n'aient pas d'enfant", "on doit gérer à leur place leur vie affective"...comme tout le reste.

Les membres du Mouvement savent que le chemin est difficile et qu'il sera long. Ils reconnaissent que les questions sont difficiles aussi pour les professionnels et pour les parents. Mais toutes les situations ne se passent pas de la même manière. Dans certains établissements, chez certaines familles, pour certaines personnes, les choses se passent mieux qu'ailleurs. Dans d'autres cas, les choses se passent mal, et les personnes qui présentent une déficience ne sont pas toujours armées pour défendre leur avis.

Mouvement Personne d'Abord a.s.b.l.
Rue des Minières, 8 4800 VERVIERS
Tél : 087.22.86.78 fax 087.23.29.27
personne.dabord@skynet.be



Personnes ressources:

Cathy Bonhomme : Présidente : 087/22.86.78.

François Dardenne : Administrateur : 087/22.86.78.

Danielle Tychon : Personne ressource : 087/22.86.78

Dr GRIGNARD Jacques secrétaire-trésorier

Rue Boverie, 5b 4800 VERVIERS

tél :087.22.23.09 fax : 087.23.29.27

1.3. APEM - T21 :

APEM-T21 : Association de Parents, de Personnes Trisomiques 21 et de professionnels.

"L'Association a pour objectif de promouvoir dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de toute appartenance politique, linguistique, philosophique ou religieuse, tout ce qui contribue à l'épanouissement des personnes atteintes de trisomie 21, ou syndrome de Down, tant au point de vue de leur éducation que de leur instruction et de leur développement physique, artistique et moteur, de manière à hâter leur formation, leur réadaptation et leur reclassement dans la société ou tout autre contexte social adapté à leurs possibilités."

Ses services sont à disposition pour informer, aider, accompagner les personnes atteintes de déficience mentale, les parents, les professionnels.

Rue Maison Communale, 4

4802 HEUSY

Tél. 087/22.88.44.

apem.F21@skynet.be

Personne ressource : Marie-France CERFONTAINE-Coordnatrice associative



1.4. Association X-Fragiles :

Association Syndrome de l'**X** fragile



Rue Nouveau Monde 59
4910 THEUX

Tél./ Fax : (087)54 25 02

E Mail : ass.x.fragile@skynet.be

Site INTERNET : <http://www.x-fragile.be>

Notre "Association X-fragile" est une section de l'AFrAHM pour Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux.

Regroupés en une association de parents, un Comité assure la gestion et un Conseil Scientifique garantit qualité et fiabilité de l'information scientifique.

Par la solidarité des composantes de l'AFRAHM, nous assurons une volonté commune de garder la personne au centre de la société et nous stimulons la prise en compte des différences par une réponse adaptée.

Sur le plan financier, une autonomie de gestion nous est imposée pour l'organisation de toutes nos activités. Nous remercions nos sympas donateurs et sponsors pour leur confiance en nos actions en faveur de la personne présentant un handicap mental et en particulier le syndrome de l'X fragile.

Enfin, une assistante sociale, détachée de SUPPORT-AHM (asbl de l'AFrAHM) est disponible "chez nous".

Information

1. Sur le syndrome de l'X fragile et le handicap mental en général
2. Sur les écoles ordinaires et spéciales
3. Sur les Services d'Aide Précoce et les Services d'Accompagnement
4. Sur les Services d'Accueil et le statut de la personne avec un handicap
5. Sur le droit à la différence pour les frères et soeurs

Loisirs - Culture - Découverte de la vie et de son environnement

1. Les loisirs de l'Association
2. Quatre activités de "loisirs" en famille organisées
3. Les bonnes adresses pour de bons loisirs adaptés

Service social assuré par une Assistante Sociale

1. Information par téléphone ou sur rendez-vous
2. Informations sociales par l'Assistante Sociale ou plus sur rendez-vous

Bibliothèque spécialisée

1. Revues et brochures de l'Association
2. Actes des Colloques et des Congrès organisés sur le syndrome de l'X fragile
3. Livres publiés en librairie :
la pratique éducative individualisée, la qualité de vie ...

Vidéotheque

1. Cassettes VIDEO réalisées par la KUL (de LEUVEN) - Version française
 - ☞ De 1993 : "Le syndrome de l'X fragile, pas un hasard"
 - ☞ De 2000 : "Une journée fragile"
2. VIDEOS diverses sur la pédagogie et l'éducation



L'intérêt pour la vie affective

La vie affective (et sexuelle) des personnes présentant le syndrome X-fragile est une préoccupation actuelle de beaucoup de parents.

Le problème rencontré est surtout dû aux nouvelles normes sociétales qui tentent de promouvoir l'intégration des personnes avec un handicap. Ceci est certainement un bon présage pour demain mais aussi une quantité de messages à décoder.

Tout jeune passe par différents stades d'évolutions sociale, affective et cognitive. Si la dernière peut être prise en charge par la scolarisation, il n'en est pas de même pour les deux premières qui touchent la personne de près ainsi que sa famille dans ses relations de tous les jours.

Les situations de handicap nous amènent toutefois à approfondir la réflexion sur ce volet de leur vie. Il me semble impératif de les informer sur les relations qu'ils entretiennent avec les autres, sur les sentiments amoureux, sur leur identité culturelle et sexuelle.

Un soutien sera parfois nécessaire car un respect humaniste et un certain devoir de discrétion prennent en considération l'opinion des différentes personnes impliquées dans cette problématique.

Dans ce cadre particulier, nous suggérons de nous contacter pour obtenir les adresses pour une aide psychologique .

Voir aussi : <http://www.x-fragile.be/projetsencours.htm>



1.5. ASBL PHASePI :

L'association a pour but de mener, de développer et de soutenir des actions et des recherches autour des thématiques de santé en relation avec l'exercice du droit et des responsabilités attachées à une vie amoureuse et affective des personnes handicapées, et plus particulièrement :

- ☞ L'accès aux soins en ce compris les soins pour les maladies transmissibles par le sexe et le sang
- ☞ L'accès à l'information concernant la vie amoureuse et affective en ce compris les maladies transmissibles par le sexe et par le sang
- ☞ L'accès à la prévention de ces infections
- ☞ L'intégration ou le maintien de ces personnes dans la vie sociale et les institutions adaptées à leur situation.

Personnes ressources :

Mme Joëlle Defourny
Mme Anne-Françoise Genotte
Mr Philippe Périlleux
Mme Fabienne Cornet

Adresses mail fab.cornet@infonie.be
Anna.genotte@skynet.be
ha_pp@hotmail.com



2. SERVICES D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT

2.1. ASBL LES HAUTES ARDENNES

L'ASBL les Hautes Ardennes comprend :

1. Foyer la Hesse : Service Résidentiel de nuit Adultes (SRNAet SRA)
2. Clos des Aubépines : Service Résidentiel Adultes (SRA)
3. Service Résidentiel de Transition (SRT)
4. Service d'accueil de jour pour Adultes (SAJA)
5. Entreprise de Travail Adapté (ETA)

Ce qui s'est mis en place pratiquement :

Pour les services d'hébergement

- 1) Depuis la création de l'asbl " Sida et handicap ", tout un travail de réflexion mené par l'équipe a abouti à la rédaction d'un nouveau projet Médico-Socio-Pédagogique.

Ce nouveau projet gravite autour de la personne handicapée adulte.

Personne adulte à part entière avec ses différences, ses compétences et ses droits : droit au respect, dignité et droit à la vie affective et sexuelle.

La réflexion centrée sur la personne handicapée repose sur plusieurs axes :

- ☞ Axe éthique (valeurs institutionnelles, projet pédagogique..)
- ☞ Axe médical (dossiers médicaux, secret médical, prévention...)
- ☞ Axe déontologique (secret, statut...)
- ☞ Axe juridique : (responsabilité civile, pénale, violation du secret, responsabilité...)
- ☞ Axe pédagogique : Intimité des bénéficiaires, formation individuelle, formation équipes..).

- 2) Réorganisation des lieux de vie en y introduisant la notion d'intimité pour chacun.

- 3) Organisation du service médical :

- ☞ Service médical clairement défini s'articulant autour d'un médecin de tutelle et de 2 infirmières.
- ☞ Organisation d'une médecine préventive et d'une médecine curative.
- ☞ Prise en charge organisée autour d'un secret médical maximal.
- ☞ Tenue et mise à jour d'un dossier médical dont la confidentialité est garantie et respectée.

- 4) Information sur les MST et MTS et mise en place des moyens de protections universels au sein des différentes structures de l'asbl.

ETA
Résidence hébergement
Service Transition
Service Accueil de jour

a) Information au personnel

Information sur les maladies sexuellement transmissibles et transmissibles par le sang par un médecin du centre référence Sida. Public cible : Educateurs, secouristes de l'ETA, personnel d'entretien, direction, personnel paramédical, infirmières. Des informations récurrentes sont prévues en cours d'année ainsi que des évaluations régulières. Toujours en partenariat avec le centre référence Sida de Liège.



b) Mise en place des moyens de protections universels au sein des différentes structures

Suite à cette information, les moyens de protections universels sont mis en place dans les différentes structures. Des informations récurrentes sur les risques et protections seront organisées régulièrement. Des évaluations régulières sur l'application des moyens de précautions universels dans les différentes structures seront programmées en cours d'années. (voir annexe)

Perspectives de travail pour les services de résidences hébergement

Poursuite de nos réflexions pour une sensibilisation auprès des bénéficiaires résidents en institution. Ceci en plusieurs points :

- ☞ Réflexion en terme de droit sur la sexualité des pensionnaires en institution, impliquer les parents des bénéficiaires, si oui comment ?
- ☞ Réflexion sur le secret professionnel, mise en place d'une commission d'éthique
- ☞ Réflexion en équipe sur l'intimité, limites institutionnelles, définir clairement les lieux où l'intimité et la sexualité est admise. Permettre à chaque membre de l'équipe éducative de se positionner en fonction de ses propres valeurs et ses propres limites. Trouver un consensus où chacun se trouve à l'aise, tout en restant vigilant à ne pas tomber dans le travers d'un laxisme trop grand. Toutes ces réflexions étant déjà bien amorcées doivent se concrétiser au sein de l'institution.
- ☞ Réflexion sur le contenu de l'information à donner aux bénéficiaires, comment la donner.
- ☞ Nous sommes en recherche de différents partenaires pour une réflexion plus approfondie.
- ☞ Recherche d'outils pédagogiques adaptés pour les informations à donner aux bénéficiaires.
- ☞ Recherche de formations extérieures pour des membres de l'équipe afin de créer une cellule de référence.

Ce sont toutes des pistes de réflexions à mener afin d'aboutir à des actions concrètes au sein de l'institution au bénéfice des pensionnaires.

Groupe de paroles pour les bénéficiaires du service de transition et des appartements supervisés sur le thème vie affective et sexuelle :

(Personnes vivant en appartement et supervisées par des éducateurs)

Un travail de réflexion est mené au service de transition où les éducateurs souhaitent répondre à une demande des bénéficiaires concernant la vie affective et sexuelle.

C'est avec un centre de planning familial que nous avons approfondi notre réflexion afin de clarifier la demande de l'équipe et des bénéficiaires. Actuellement 2 psychologues du centre de planning familial organisent avec les bénéficiaires, qui le souhaitent, des séances de discussion autour du thème "Mon corps, Ma vie affective et sexuelle" Le groupe de bénéficiaires est composé de 2 couples et 5 célibataires, ces réunions se font toutes les 6 semaines. Les thèmes et les dates de réunions sont gérés par les bénéficiaires et les 2 psychologues du centre de planning familial.

Des consultations individuelles en fonction de la demande sont tout à fait possibles au centre de planning familial. Un relais sera fait ponctuellement avec l'équipe et les psychologues du centre de planning familial afin de garder une homogénéité dans les différents discours et/ou informations, tout en respectant la confidentialité des bénéficiaires avec les psychologues animatrices du groupe.

Monsieur Philippe PERILLEUX (directeur pédagogique)

Josiane Disséviscourt (Infirmière sociale)

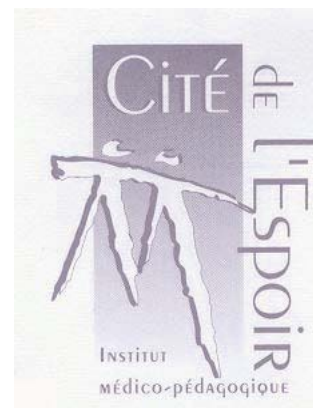
☎ : 080/ 292 549 - 080/29.25.55 - 080/29.27.85 - Fax : 080/ 292 550

Cahay, 20 - 6690 VIELSAM

e-mail : hautesardennes@euronet.be



2.2. LA CITE DE L'ESPOIR



Service résidentiel pour adultes et service résidentiel pour jeunes

IMP fondé en 1958, par des parents qui accueille des personnes atteintes de déficience intellectuelle grave (Q.I. < 50).

Actuellement, toujours organisé par le privé, le service est agréé et subventionné par l'Agence Wallone pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH) pour :

28 garçons et filles de 0 à 18 ans, en Service résidentiel pour jeunes (SRJ),
59 hommes et femmes, en service résidentiel pour adultes (SRA),
201 hommes et femmes, en service résidentiel pour adultes de la catégorie C, c'est-à-dire présentant une déficience physique, sensorielle ou intellectuelle sévère ou profonde et divers critères comme être alité en permanence, nécessiter la présence continue et active d'une tierce personne, présenter des troubles graves du comportement, une épilepsie non stabilisée, une affection somatique chronique grave.
22 personnes de nationalité française.

A la Cité de l'Espoir, un groupe d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, animé par des personnes compétentes et formées, fonctionne depuis plusieurs années. Ce groupe "Filles et Garçons", actuellement dédoublé, réunit uniquement des résidents. Des suivis individuels ont également été organisés.

Un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels de l'institution réfléchit aux aspects éducatifs, psychoaffectifs, socio-familiaux, médicaux, environnementaux, éthiques et juridiques de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes avec déficience intellectuelle, en partenariat avec des parents et des personnes ressources extérieures à l'institution. Il organise des séances de formation continue, des débats et des informations.

Personnes ressources : Madame Myriam LECOCQ et Docteur Marc DEROUAUX

La Cité de l'Espoir
Domaine des Croisiers, 2
4821 Andrimont
087/337.160

Directeur général : Monsieur Jean GEROME

e-mail : direction@cite-de-lespoir.org
site internet: <http://www.cite-de-lespoir.org>



2.3. LE FOYER

Service résidentiel et service résidentiel de nuit pour personnes handicapées mentales de léger à modéré

L'ASBL Le FOYER est située dans la région du Centre (Strépy-Bracquegnies), à ± 5 km de la Louvière. Cette ASBL est agréée et subventionnée par l'AWIPH et propose deux services : le SRA (service résidentiel pour adultes) et le SRNA (service résidentiel de nuit pour adultes);

- ☞ le SRNA est destiné aux usagers ayant une activité professionnelle extérieure ou à ceux pour qui le projet est d'accéder au milieu du travail.
- ☞ Dans le cadre du SRA un panel important d'activités est proposé grâce à divers ateliers occupationnels (atelier artistique, sportif, atelier vidéo, atelier "fine-bouche", percussions,...).

But et objectifs de l'ASBL:

Dans le domaine de la déficience intellectuelle, les efforts se rejoignent dans le but d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes, ainsi que la qualité des services qui leur sont proposés. A l'échelle de notre établissement, nous développons dès lors les objectifs suivants : Répondre aux besoins et demandes de la personne handicapée...

...dans tous les secteurs de vie (professionnel, résidentiel, familial, affectif,...),

...en individualisant la prise en charge,

...et en incitant la participation du bénéficiaire et de sa famille/ses personnes ressources.

C'est dans le cadre de cette mission que l'atelier "vie affective et sexualité" a été créé en 1997.

Atelier "vie affective et sexualité" :

Envisager le projet de vie des hommes et des dames que nous accueillons, faire face à leurs problèmes relationnels impliquent que nous nous penchions sur l'affectivité et la sexualité.

Nous proposons donc un atelier que nous axons sur la prévention des agressions sexuelles.

Toutefois, différents thèmes sont également travaillés tels que : la connaissance du corps, la sexualité, le SIDA, l'homosexualité, la contraception, la grossesse,...

Dès lors, les objectifs visés par l'atelier sont :

- ☞ Proposer un lieu de parole, discuter des tabous, favoriser les échanges dans le respect de l'autre;
- ☞ Amener à une meilleure connaissance de soi, de ses limites, acquérir une image corporelle adéquate et une sexualité comprise et mieux vécue;
- ☞ Connaître les limites sociales, reconnaître un acte d'agression et y réagir de façon adéquate.

Support de l'atelier :

L'atelier se base sur :

- ☞ Des séquences filmées qui envisagent divers thèmes et mettent en scène des situations de vie pour lesquelles il y a danger d'être victime de comportements sexuels inappropriés.
- ☞ Le tableau des cercles qui permet une visualisation des relations avec notre entourage. Il permet dès lors d'aborder des situations où les limites relationnelles sont transgressées.

La méthodologie utilisée consiste à projeter une séquence. Les participants sont alors amenés à synthétiser et à s'exprimer sur cette séquence, à poser les questions que celle-ci suscite.

La séquence est rediffusée pour une meilleure compréhension. Une discussion, des jeux de rôle et l'utilisation du tableau des cercles permettent d'envisager les points importants de la séquence.



Animation :

Cet atelier est animé par l'assistante sociale et la psychopédagogue.

Participation et fréquence :

Les groupes sont mixtes, accessibles aux couples vivant au sein de notre service.

Une séance de 2h max tous les 15 jours, dans la plage horaire 16h30 18h00.

Un cycle d'atelier comporte 12 séances. (limitation du nombre de participants à 6 max.).

rue Ergot, 2
7110 STREPY-BRACQUEGNIES
064/673.141
064/677.681

foyerbracquagnes@skynet.be

Personnes ressources:

Madame Cécile ARNOULD (psychopédagogue)

Madame Maria DE PAOLIS (assistante sociale chargée de l'accueil)

2.4. VILLAGE N°1 REINE FABIOLA

Le VILLAGE N°1 est un service résidentiel pour l'accueil d'adultes handicapés mentaux léger à modéré avec éventuellement un handicap psycho pathologique associé.

Les deux personnes ressources sont responsables du suivi des personnes, des couples et de leur famille. Elles s'occupent également de la mise sur pied et la réalisation de différents projets dans la sphère du droit à l'éducation affective et sexuelle y compris l'utilisation de plusieurs outils méthodologiques.

Toute demande d'information, information formative, formation ou supervision d'équipes ainsi que le suivi des personnes porteuses d'un handicap ou des couples peut être adressée à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour en savoir plus :

Rue Sart Moulin, 1
1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC
02/386.06.05

Personnes ressources :

Monsieur Alain GRANDHENRY (psychologue - systémicien)

Madame Dominique LINGLART (coordinatrice vie affective et sexuelle)



2.5. LES RESIDENCES FRERE MUTIEN

Les Résidences Frère Mutien sont un Service Résidentiel pour Adultes présentant une déficience mentale de type A, B et C.

Depuis son arrivée en 1989, l'équipe pluridisciplinaire a reconnu aux personnes déficientes mentales les mêmes droits que tout un chacun en leur permettant de prendre conscience et d'assumer les devoirs qui en découlent. Le droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes déficientes constitue, pour nous, une liberté fondamentale. Plusieurs résidents vivent en couple depuis des années .

En tant que professionnels, nous estimons qu'il est de notre responsabilité de créer autour de la personne hébergée un cadre lui permettant de trouver des réponses adéquates aux questions qu'elle se pose en matière de sexualité ou de l'orienter vers les services compétents (intra ou extra-muros). Ce travail doit se faire sans jugement de valeur, afin que le résident puisse vivre pleinement, mais de manière responsable sa sexualité. C'est dans ce but que nous avons mis en place différents partenariats avec des services extérieurs comme la Coordination SIDA Assuétudes, différents centres de planning familial, des prostituées ... afin de répondre au mieux aux demandes des résidents et de préserver leur intimité. Avec eux, nous avons entamé différentes réflexions tournant autour de la vie affective et sexuelle notamment sur la contraception, la prévention des MST, l'accueil de personnes souffrant de MST, le recours à des prostituées afin de répondre aux demandes de certains ...

Nous sommes régulièrement en contact avec d'autres institutions afin d'échanger nos différentes expériences.

Directeur : Alain Poncelet

Responsable pédagogique : Jean-Marie Renard

Personne de contact : Benoît Denison

Rue du Grand Babin, 104

5020 Malonne

081/44.07.59

rfm.hebergement@belgacom.net

Adresses internet :

<http://membres.lycos.fr/sjbdls/SRARFM.htm>

<http://ibelgique.ifrance.com/asblsjbdls/>

2.6 SRJ, SRA REUMONJOIE

L'institution se trouve régulièrement confrontée à la demande des bénéficiaires, de leur famille, des professionnels, pour informer, sensibiliser et ouvrir la discussion avec les résidents sur les domaines de la vie affective et sexuelle.

Nous travaillons avec des personnes en respectant leurs difficultés (mentales, comportementales,...), leurs valeurs, leurs attentes, leur intimité personnelle, leurs droits et leurs devoirs.

Nous animons depuis quatre ans des petits groupes de discussion/information en utilisant notamment l'outil "Les hommes et les femmes" élaboré par Madame Delville et Monsieur Mercier, faculté de psychologie de Namur, et nous accompagnons, en collaboration avec les éducateurs, des jeunes et des adultes au planning familial pour des animations, des entretiens individuels, etc...



SRJ ,SRA Reumonjoie
Chemin de Reumont,135
5020 Malonne
081/44.43.63

Personne ressource :
Marceline Fumière, Licenciée en psychologie

2.7. CO St Lambert

Situé près d'Andenne, dans la province de Namur, sur les bords de la Meuse, le C.O. St - Lambert accueille actuellement :

228 hommes avec une déficience mentale modérée à profonde dans son Service Résidentiel pour Adultes,

7 hommes avec une déficience mentale légère à modérée dans son Service Résidentiel de Nuit et

2 résidents français dans le cadre d'une convention avec le Département du Nord.

Nos bénéficiaires vivent par groupe de vie de plus ou moins 10 à 13 personnes.

La pédagogie du C.O. St - Lambert s'articule autour de 3 Projets Institutionnels centrés sur les besoins spécifiques de groupes- cibles dans notre population :

- ☞ Le projet Espace-Corps-Relation pour les résidents pour qui ces trois pôles constituent les ancrages dans notre action éducative,
- ☞ Le projet Autonomie-Socialisation pour répondre aux besoins de responsabilisation, d'initiatives personnelles dans une perspective de normalisation sociale,
- ☞ Le projet Vieillissants s'adresse aux résidents qui, après une période de leur vie plus active aspirent à un rythme de vie plus calme et des intérêts adaptés à leur âge (plus de 50 ans en principe).

En cohérence avec ces trois axes, chaque unité de vie a défini son *Projet Pédagogique de Maison* au sein duquel chaque résident participe, dans la mesure du possible, à l'élaboration et la mise en œuvre de son *Projet Pédagogique Individuel* avec les personnes significatives pour lui (famille, ...).

Ce travail se fait aux différents niveaux en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (psycho, médico, sociale).

De plus, *différents projets " transversaux "* sont en action au C.O. St - Lambert : Snoezelen, pictogrammes, aide gestuelle à la communication (Sésame), kinésithérapie préventive, club " jeunes ", réflexion sur les résidents en situation de santé précaire (RESP) ou en évolution dégénérative (RED), ...

Nos ateliers occupationnels centraux ou **d'aide à la collectivité** offrent à bon nombre des bénéficiaires des activités adaptées : horticulture, travail du bois, activité culinaire, bricolage, théâtre, sport adapté, ...

Les services d'hébergement organisent également des activités adaptées et des loisirs pour leurs résidents : hippothérapie, piscines, contacts avec d'autres institutions et leurs résident(e)s, apprentissages individuels extra-muros visant l'intégration dans des clubs d'activités sportives adaptées ou de créativité ("Tonic" de Huy, "Créahm" de Namur et de Liège, a.s.b.l. "Surprise et Silence" de Namur, ...), ...



Les résidants ont également l'occasion de participer à des séjours de vacances organisés par leur pavillon ou via des organismes extérieurs (OPAS de Namur, Vacances Aventures de Andenne, ...).

Dans le cadre de notre demande d'agrément mixte, un travail de réflexion a été mené de manière systématique en groupes de vie et en réunion pédagogique. Dans cet esprit, le C.O. St - Lambert a rejoint ce groupe de travail de la Plate Forme pour Agir depuis 2003.

Une journée de sensibilisation a été organisée le 4 juin 2004 pour les professionnels, les familles avec la participation de nombreux résidants du C.O. St - Lambert au cours de laquelle des familles et des professionnels d'autres institutions sont venus alimenter la réflexion par leurs exposés et témoignages qui se sont prolongés en carrefours.

Un projet spécifique " Vie affective et sexuelle " est lancé, qu'animent :

- *Bernard Julien*, responsable de pavillon (085/ 84 93 78) et

- *Fabienne Vandeputte*, psychologue (085/ 84 93 82).

C.O. Saint - Lambert
Route d'Anton, 302
B 5300 Bonneville

Organisé par l'A.S.B.L. Œuvres des Frères de la Charité
Agréé et subsidié par l'AWIPH

Directeur général : Monsieur Alain VANSCHOONWINKEL
Directeur pédagogique : Monsieur Albert PFUND

Tél. : +32 (0)85/ 84 93 93

Télécopieur : +32 (0)85/ 84 93 96

e-mail : co.st.lambert@fracarita.org

site internet : <http://www.fracarita.org>

2.8. LE GRAIN

Le GRAIN est un centre de jour pour personnes atteintes d'un handicap mental.

Le centre est ouvert en journée, il offre aux personnes la possibilité de venir pratiquer des activités artisanales (bois, tissage, mosaïque, cuisine, jardin) et des activités de loisirs (expression corporelle, école du cirque, sports, dessin, club pour les personnes plus âgées).

Les personnes handicapées sont épaulées par une équipe éducative.

Le projet du centre est la valorisation par le travail artisanal.

Si le Grain est un centre de travail artisanal, ces activités n'empêchent nullement d'être à l'écoute des questions en rapport avec : la vie affective et sexuelle, le SIDA, les maladies transmissibles par le sang...

Ces questions sont travaillées, selon les besoins, en réunion de synthèse sous la supervision du médecin psychiatre de l'équipe.

Dans le cadre d'un projet individuel, et en accord avec la personne handicapée, un relais sera souvent établi avec les centres de planning, les C.S.M., les médecins généralistes (personnes essentielles de première ligne), les lieux d'hébergement et la famille.

Néanmoins, une formation plus précise en lien avec ces questions pourrait être mise en oeuvre au sein de l'équipe.

Rue de CHAMBERY, 21
1040 ETTERBEEK
02/648.19.82
02/649.31.92 (Service Social)
arche.grain@skynet.be

Personnes ressources:

Monsieur Luc GANTY (directeur)

Monsieur Denis BAUDUIN (chef éducateur)

Mademoiselle Géraldine ROISIN (assistante sociale)



3. SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT:

Lors d'une enquête écrite, réalisée en juillet 2003 auprès de tous les services d'accompagnement en région wallonne et en région bruxelloise, un certain nombre d'entre eux nous ont écrit pour nous faire part de leurs expériences dans le domaine. Afin de ne pas retranscrire toutes les expériences riches et variées de ceux-ci, nous dressons ci-dessous la liste des services d'accompagnement qui nous ont répondu.

3.1. S.A.P.H.O

Rue des Goutteaux, 17
6032 Mont-sur-Marchienne
tél : 071/36.68.99
fax : 071/47.22.59

3.2. CHEZ VOUS

56, rue Thiniheid
4801 STEMBERT
tél/fax : 087/35.33.70

3.3. LE SERAC

Place Général Jacques, 22
4800 Verviers
tél/fax : 087/22.00.54
www.leserac.be

3.4. SISHAM :

Rue de la Ferme, 13
1210 Bruxelles
tél : 02/219.49.78
fax : 02/219.28.33

3.5. TRANSITION

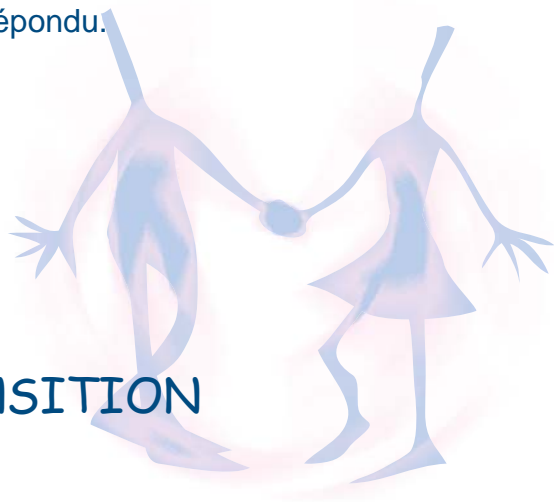
Av Jupiter, 178
1190 Bruxelles
tél : 02/346.08.00
fax : 02/346.08.01

3.6. CASPH (VIS à VIS)

Rue de l'Etoile, 5
5000 Namur
Tel : 081/23.10.05
Fax : 081/26.04.73
info@visavis.be

3.7 A.S.B.L. " L'Accueil Mosan "

12, rue de la Prévoyance
5000 Namur
tél et fax : 081/73.67.84
accueil-mosan@tiscalinet.be



4. ETA

4.1 ETA DES HAUTES ARDENNES

67 personnes travaillent au conditionnement

8 personnes travaillent en boissellerie

4 personnes travaillent en menuiserie

31 personnes travaillent dans des entreprises extérieures (contrat d'entreprise).

Il s'agit essentiellement de personnes souffrant d'un handicap mental léger et de personnes souffrant d'un handicap physique.

Information aux ouvriers de l'Entreprise de Travail Adapté

Projet concernant la vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales de l'ETA.

Objectif :

Information et prévention concernant les maladies transmissibles sexuellement et par le sang. Une exposition est prévue fin janvier 2004. dans les lieux communs réfectoire afin de toucher le plus grand nombre possible d'ouvriers.

La réalisation des panneaux en collaboration avec les personnes de l'atelier créatif du centre de jour. Nous souhaitons que cette exposition soit inter-active (par la présence d'une ou deux personnes de référence et jeux inter-actifs).

Une évaluation sera faite à l'issue de l'exposition.

Des préservatifs seront disponibles gratuitement au sein de l'ETA.

Public cible :

Une centaine de travailleurs de l'Entreprise de Travail Adapté (ETA) " Les Hautes Ardennes " à Vielsalm. Il s'agit d'une population de personnes présentant une déficience intellectuelle légère et/ou déficience physique. Ces personnes sont, en général, socialement fragilisées.

Contexte de travail :

Il nous semble important de donner une information concernant les maladies transmissibles sexuellement et par le sang dans cette population plus fragilisée et n'ayant que très peu accès à l'information en général.

Cependant, ces personnes travaillent dans une conjoncture financière difficile qui les empêche d'empiéter sur leur temps de travail.

Il nous est donc impossible d'organiser des séances d'informations collectives pendant leurs heures de prestations. De plus, en dehors de ces heures, nous craignons de toucher un public beaucoup moins large.

C'est pourquoi nous pensons plus appropriée l'idée d'organiser une exposition didactique sur le lieu de travail, exposition accompagnée d'une permanence de professionnels.



Première étape :

Un " Micro-trottoir " (mini sondage auprès des travailleurs dont question.)

Objectifs .:

- ☞ Cerner leurs demandes, leurs représentations,... en vue de mieux cibler les informations à reprendre dans l'expo
- ☞ Les sensibiliser à la problématique
- ☞ Les préparer et les motiver à la future exposition.

Description : Préparation d'un questionnaire type. Interroger au hasard des travailleurs de l'entreprise. Ces interviews sont enregistrées et filmées. Après autorisation de toutes les personnes concernées, montage d'un petit film qui sera projeté en boucle lors de l'exposition. Ce film pourra servir de base à une discussion ou information plus précise sur le sujet.

Deuxième étape :

Construction de l'exposition sur panneaux didactiques Nous travaillons en partenariat avec le centre " Référence Sida " de Liège. (Messages devront être courts, concrets et pratiques.) L'objectif général à faire passer : les relations sexuelles sont possibles mais elles présentent un risque si on ne se protège pas. Eviter les craintes excessives.

Exposition comprend 7 panneaux réalisés avec l'aide de certains bénéficiaires de l'atelier créatif du SAJA.

Afin de rendre l'exposition plus interactive, nous proposons :

Leur faire mettre réellement un préservatif sur un godmichet

Proposer un jeu électro : identifier les situations à risque au milieu de propositions. Des lampes s'allument si la réponse est correcte.

Troisième étape :

Exposition d'une durée de 15 jours (une semaine dans chaque site de l'ETA)

Modalités :

- ☞ Exposition accessible pendant les pauses, temps de midi
- ☞ Permanence de professionnels pour guider, informer, répondre aux questions...
- ☞ Distribution de tracts et de permis de séduire
- ☞ Relayer vers d'autres services ou d'autres personnes ressources en cas de besoin.

Quatrième étape :

Evaluation - Refaire un micro-trottoir avec les mêmes questions pour mesurer l'impact de l'information. Maintien d'une information récurrente via les panneaux d'affichage.

Tél : 080/ 292 549 - Fax : 080/ 292 550

080/29.25.55

080/29.27.85

Cahay, 20

6690 VIELSAM

e-mail : hautesardennes@euronet.be

Personnes ressources :

Monsieur Philippe PERILLEUX

(directeur pédagogique)

Josiane Disséviscourt

(Infirmière sociale)



5. ECOLES D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE

5.1. ECOLE CHANTERELLE

Enseignement spécialisé libre subventionné de type 2.

- 4 classes maternelles dont 1 classe TEACCH.

- 7 classes primaires dont 2 classes TEACCH.

L'école Chanterelle accueille des enfants de 10 à 15 nationalités différentes.

Elle est, de ce fait, confrontée à une diversité de cultures, de traditions, d'habitudes,... dont l'équipe éducative tient compte pour organiser les apprentissages.

Une ouverture aux valeurs et au respect d'autrui est au centre des actions éducatives au sein de l'école : quelque soit son âge, son milieu social, sa culture, son handicap, sa fonction,... chacun (adulte comme enfant) a le droit et le devoir de respect envers les autres.

La volonté de l'équipe éducative est que chaque enfant puisse grandir avec sa différence ; pour atteindre cet objectif, l'école Chanterelle privilégie l'enseignement individualisé. Les moyens mis en place tentent de permettre à chacun d'évoluer à son propre rythme : diversité de techniques, formation continuée du personnel, travail en équipe, matériel varié et adapté selon les besoins des enfants,...

Le projet d'établissement actuel s'est fixé 4 orientations fondamentales, à savoir l'Accueil, la Structuration spatio-temporelle, la Communication et l' EDUCATION AFFECTIVE, CORPORELLE et SEXUELLE.

Le corps tient une place privilégiée dans le développement global d'un enfant.

L'école Chanterelle met l'accent sur la découverte et la prise de conscience du corps en tant que corps actif, affectif et sexué...

Cette prise de conscience se fait :

- ☞ par un travail sur le corps: "place occupée dans l'espace, être grand, être gros, être matière,..."
- ☞ par la prise de conscience du schéma corporel.
- ☞ par la découverte des 5 sens (toucher, goût, odorat, vue, ouïe).
- ☞ par la prise de conscience et l'expression de ses sensations et de ses besoins : douleur, bien-être, fatigue,...
- ☞ par la prise de conscience et l'expression de ses sentiments: "j'aime, je n'aime pas, je suis content,..."

Cette prise de conscience aidera l'enfant à faire des choix, à faire ses choix.

Le respect du corps passe par différents stades : prise de conscience de son corps, de celui de l'autre et par le savoir se faire respecter des autres.

La découverte de la différenciation sexuelle et du développement sexuel fait partie du développement global de l'enfant en tant que personne.



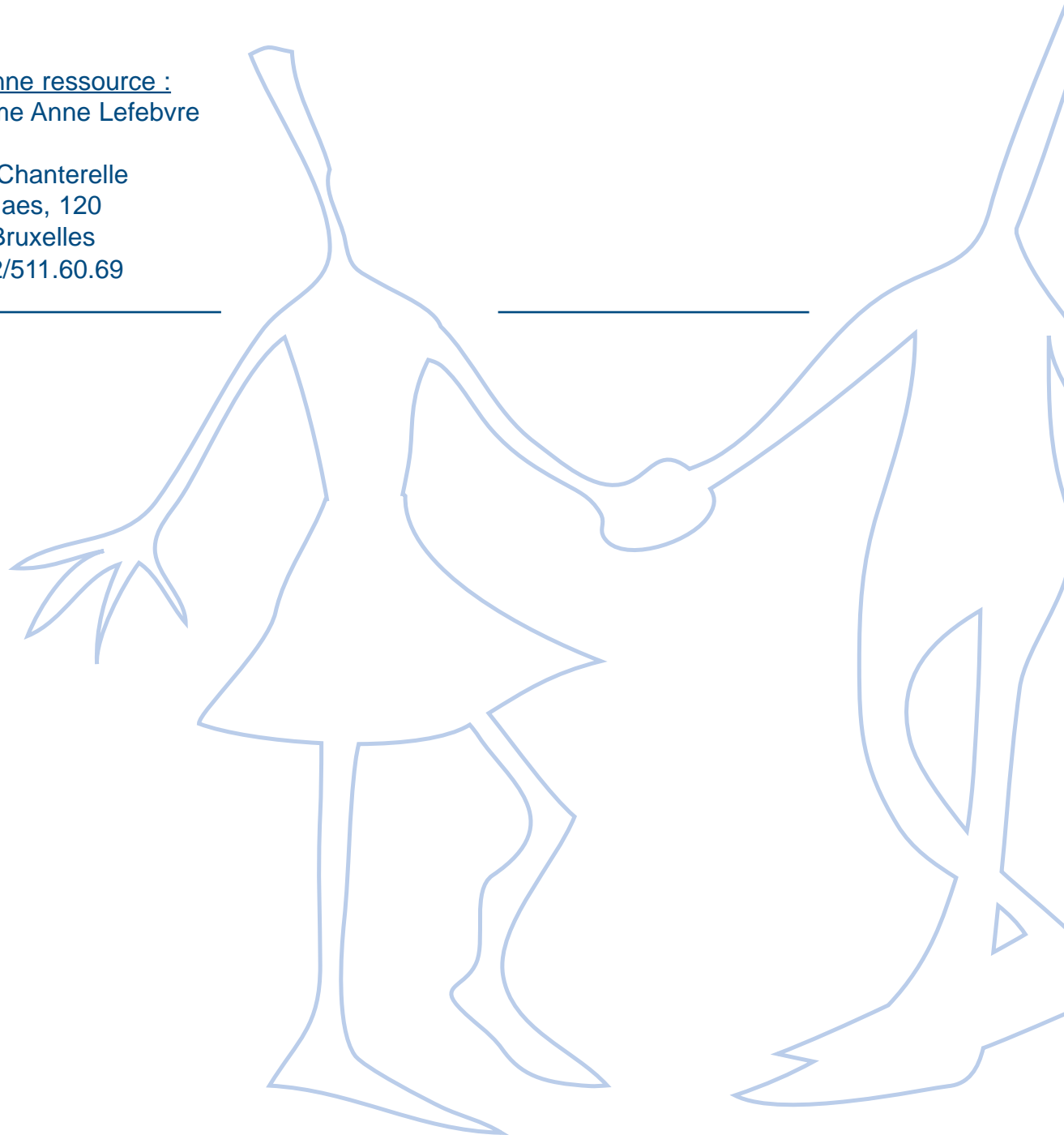
La découverte du temps dans ce qu'il a de chronologique au sein d'une vie se fait à partir de photos personnelles qui permettent de construire, pour chaque enfant, sa propre ligne du temps.

Le respect du corps demande également l'apprentissage de certaines règles : des règles d'hygiène pour chacun (se laver seul, aller aux toilettes seul,...) ainsi que certaines règles de la vie sociale (ne pas se déshabiller en public,...).

L'équipe éducative est attentive à tout signe extérieur de maltraitance : au sein de l'école, un groupe de travail réfléchit à la prévention de la maltraitance et des abus sexuels; il s'agit d'aider les enfants à demander de l'aide à quelqu'un de connu en cas de danger, d'apprendre à communiquer ses peurs, son désarroi, ses maux,...

Personne ressource :
Madame Anne Lefebvre

Ecole Chanterelle
Rue Blaes, 120
1000 Bruxelles
☎ : 02/511.60.69



6. CENTRES DE REFERENCE SIDA

Les Centres de référence sida sont une équipe médico-psycho-sociale spécialisée dans le suivi clinique des personnes infectées par le virus VIH. Des personnes atteintes de déficience mentale séropositives ou malades du SIDA y sont régulièrement suivies.

Les difficultés rencontrées par les équipes extra-hospitalières pour l'accueil de ces personnes ont amené les Centres de référence à développer des formations pointues pour intervenants professionnels et bénévoles.

1. CENTRE DE REFERENCE SIDA DU CHU DE LIEGE

Polycliniques BRULL (5ème étage)

Quai G. Kurth, 45

4020 LIEGE

04/270.31.90

04/270.31.84

Personnes ressources :

Madame Joëlle DEFOURNY (coordinatrice psychothérapeute)

Docteur F. UURLINGS

2. CENTRE DE REFERENCE SIDA DE L'UCL

Centre de prise en charge

Cliniques Universitaires Saint-Luc

10, Avenue Hippocrate

1200 BRUXELLES

Coordinateur : Professeur Bernard VANDERCAM

Tél : 02/764.36.69 ou 02/764.21.55

fax : 02/764.89.49

@ cpc.hiv@clin.ucl.ac.be

Personnes ressources :

Professeur B.VANDERCAM, coordinateur

Dr J-C. YOMBI, médecin

Dr A. VINCENT, médecin

Mr P. MEREMANS, docteur en santé publique

Mme J. DE CAMPS, infirmière

Mme N. THIRY, infirmière

Mme A.PLETSERS, assistante sociale

Mme B. SAIGOT, assistante sociale

Mme G. VANDERHAEGEN, assistante sociale

Mme C. OTLET, psychologue

3. CENTRE DE REFERENCE SIDA DE L'ULB :

CHU Saint-Pierre

Rue Haute, 322

1000 Bruxelles

tél. : 02/5354130

fax : 02/5353614

Coordinateur : Professeur N.CLUMECK

Personnes ressources :

Dr A.F.GENNOTTE : médecin (tél.:02/5354192)

e-mail : anne-francoise_gennotte@stpierre-bru.be

S.DUBOIS : infirmière (tél.:02/5353252)

e-mail : sabine_dubois@stpierre-bru.be



7. SERVICE PROMOTION DE LA SANTE

7.1. COORDINATION SIDA ASSUETUDES :

La Coordination SIDA Assuétudes propose :

- ☞ une écoute téléphonique où l'on peut parler sans tabous et être écouté dans l'anonymat et la plus stricte confidentialité;
- ☞ une orientation vers les services les plus adéquats, les plus proches du domicile de la personne;
- ☞ un dépistage anonyme et gratuit;
- ☞ une aide psychosociale pour les personnes séropositives, les malades du SIDA et leur entourage;
- ☞ une plate-forme de concertation des intervenants en matière de maladies sexuellement transmissibles (réseau de relais);
- ☞ une aide méthodologique à l'élaboration de projets de prévention;
- ☞ des projets de prévention construits et développés avec des groupes de personnes nécessitant une prévention adaptée à leur réalité de vie : usagers de drogues, communautés migrantes, homosexuel(le)s, prostitué(e)s, défavorisé(e)s, détenu(e)s et les personnes handicapées.

Les actions de prévention sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmier, psychologues, assistants sociaux, éducateur spécialisé) qui élabore chaque projet en impliquant activement le groupe ou la communauté concernée.

La Coordination SIDA Assuétudes travaille en collaboration avec un réseau de relais locaux : centres de santé, centres de planning familial, services spécialisés en matière d'assuétudes, maisons de jeunes...

Province de Namur

Résidence du Val

Rue Château des Balances, 3 bte 13

5000 NAMUR

tél : 081/721.621

fax : 081/721.620

@ sida.toxicomanie@province.namur.be

Personnes ressources :

Madame Florence HARDY-BOVESSE (Responsable du projet)

Docteur Monique VASSART (Directrice du service)



8. SERVICES UNIVERSITAIRES

8.1. SERVICE HANDICAP ET SANTE

HANDICAP et SANTE est un programme d'action en promotion de la Santé, agréé par le Gouvernement de la Communauté française. Son thème de travail concerne la vie affective et sexuelle des personnes déficientes physiques et déficientes mentales.

Dans le domaine du handicap mental, H&S développe différents objectifs et vise à améliorer les compétences émotionnelles et sociales des personnes handicapées mentales et à développer leurs connaissances et aptitudes dans le domaine de la vie affective et sexuelle.

Les **relais** avec lesquels **H&S** travaille sont:

Les *professionnels* qui souhaitent se former afin d'accompagner les personnes déficientes mentales.

Les *parents* qui désirent réfléchir autour de la vie affective et sexuelle de leur enfant et affiner leurs compétences dans ce domaine.

Dans le domaine du handicap physique, la problématique de la sexualité est spécifique, étant donné la spécificité des déficiences motrices et sensorielles. **H&S** se donne pour objectifs de sensibiliser aussi bien les personnes handicapées que leur entourage et l'environnement social à la problématique du vécu de la sexualité pour des personnes dont le corps est mutilé. Les formations sont organisées conjointement par des professionnels et des personnes handicapées.

Département de Psychologie FUNDP

61, rue de Bruxelles 5000 NAMUR

Tel 081/724.435

Fax 081/724.431

@ h-s@psy.fundp.ac.be

Personnes ressources: Monsieur Albert ARARI-DHONT Madame Anne DASNOY
Madame Anne DE NIET
Madame Karine LEEMANS
Professeur Michel MERCIER (directeur)

Le département de Psychologie de la faculté de Médecine des FUNDP de Namur propose également une activité en matière de "sexualité et handicap physique". Il met en place un programme de recherches, de formations et d'actions dans le domaine de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées physiques et collabore avec différentes associations dont l'association suisse "Sexualité et Handicap Physique" (SEHP) et sa délégation belge.

Dans le domaine du handicap physique, la problématique de la sexualité est spécifique, étant donné la spécificité des déficiences motrices et sensorielles. Les programmes se donnent pour objectifs de sensibiliser aussi bien les personnes handicapées que leur entourage et environnement social à la problématique du vécu de la sexualité par des personnes dont le corps est mutilé.



Les formations sont organisées conjointement par des professionnels et des personnes handicapées. Les sensibilisations se font sur base de données scientifiques et d'informations recueillies dans les animations de terrain.

Un centre de documentation reprenant des bibliographies, des ouvrages et des outils éducatifs se développe.

Des journées d'études sont organisées en collaboration avec des associations.

Axes d'intervention :

- ☞ **Sensibilisation** pour et avec les personnes handicapées physiques
- ☞ **Formation** pour et avec les personnes handicapées physiques
- ☞ **Formation** pour des professionnels, pour et avec des professionnels et des personnes handicapées physiques
- ☞ **Recherche** dans le domaine des représentations sociales, du développement affectif et sexuel des personnes handicapées physiques, des méthodes et des techniques de formation et de sensibilisation
- ☞ **Centre de documentation** attaché à l'Université.

FUNDP

Faculté de Médecine

Département de Psychologie

Rue de Bruxelles, 61

B-5000 Namur

Tél. +32 (0)81 724430

Fax +32 (0)81 724431

Personnes ressources :

Monsieur Albert ARARI-DHONT

Madame Anne DASNOY

Madame Anne DE NIET

Madame Karine LEEMANS

Professeur Michel MERCIER (Directeur)

@ h-s@psy.fundp.ac.be



8.2. CEFES : Centre d'Etude et de Formation pour l'Education Spécialisée

Le CEFES - ULB est un centre de recherche et de formation conventionné avec l'Université Libre de Bruxelles. Sa mission est de concevoir, de promouvoir et de mettre en oeuvre des méthodes qui favorisent la qualité de vie et la capacité d'autodétermination des personnes handicapées et de leur famille. Plus concrètement, les membres de l'équipe du CEFES conduisent des projets de recherche-action, développent des méthodologies et des outils, interviennent auprès de professionnels en tant que formateur ou que superviseur, rencontrent des personnes en situation de handicap dans le cadre d'entretiens individuels ou familiaux.

A propos de la problématique de la vie affective et sexuelle, plusieurs membres de l'équipe assurent des formations à l'attention des personnes handicapées, de leurs familles et/ou des professionnels qui les accompagnent. A chaque fois, le souci principal est de veiller à ce qu'un débat puisse s'établir entre tous les acteurs pour permettre aux besoins de chacun de s'énoncer. Ce débat peut prendre des aspects divers. L'expérience montre qu'il favorise que la question de la vie affective et sexuelle soit réfléchiée dans sa globalité, que des solutions originales soient proposées collégialement et que s'ouvrent d'autres perspectives. Dans la mesure du possible, sont privilégiés les formations " sur site " et un accompagnement des acteurs d'un service. Par ailleurs, le CEFES propose des consultations privées aux personnes handicapées ou aux familles qui en éprouvent le besoin.

Pour nous rendre visite

CEFES-ULB
Av. Buyl,141
B- 1050 BRUXELLES
Tel 32 (0)2 650 32 81
Tel/Fax 32 (0)2 650 35 59

Pour nous écrire

CEFES-ULB
Avenue Fr. Roosevelt 50 - CP 122
B -1050 BRUXELLES
Email : rmanucci@ulb.ac.be

Site internet : <http://www.ulb.ac.be/assoc/cefes-ulb/>



9. FEDERATION ET CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

9.1 LE BLE EN HERBE

Présentation du "Blé en Herbe"

Centre de Consultations conjugales et familiales - Planning pour jeunes :

Notre travail se focalise autour de deux axes : le travail autour du couple et celui autour des premières relations amoureuses.

Le travail autour du couple est soutenu par des conseillères conjugales, une sexologue, une médiatrice familiale, une juriste, une assistante sociale. Et l'accueil autour des premières relations amoureuses et sexuelles est développé par des psychologues, des médecins, une assistante sociale et une conseillère conjugale. Ces questions peuvent être amenées lors des permanences, dans une consultation ou lors d'animations.

Nous nous sommes rendu compte que le travail autour des premières relations amoureuses, sexuelles et de la relation de couple est aussi particulièrement importante avec les personnes handicapées. En effet, il a pu être plus difficile d'entendre leurs questions, donner une place à leur curiosité, reconnaître leur désir propre. Ces personnes peuvent alors être plus vulnérables et manquer de mots pour dire les choses, nommer ce qu'elles ressentent. Et donc, si le travail avec des personnes handicapées n'est pas différent au niveau du contenu, il peut se spécifier sur la forme à lui apporter.

Nous pouvons recevoir individuellement lors des permanences planning. Lors de ces permanences, un espace d'accueil est d'abord proposé, lieu de parole, d'expression des émotions ou de questions. On peut par la suite être reçu par un médecin. Ce peut être pour un test de grossesse, un suivi gynécologique, une demande de contraception, un test Sida,...

Des consultations de conseil conjugal, psychologiques, sexologiques,... sont aussi proposées, lieu d'élaboration de souffrances, de questions, de malaises.

Notre place est celle de partenaire dans la prise en compte d'une vie affective. Cette place de tiers peut permettre aux institutions d'utiliser cet espace pour penser ensemble une meilleure prise en compte de ces questions.

Des animations, espaces de paroles en groupe, sont possibles. Elles peuvent se centrer sur les émotions, la puberté, la vie amoureuse, les moyens de contraception, les maladies sexuellement transmissibles, la relation de couple ou d'autres sujets.

Une personne est au bout du téléphone pour voir avec vous la meilleure façon de répondre à votre demande.

Voici nos coordonnées:

Le Blé en Herbe
Place Maurice Servais 9,15
5000 Namur
081/22 39 39

Nouvelle adresse à venir :

Espace Kegeljan
Av. de la Marlagne, 52
5000 NAMUR



9.2. CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DE MONS : Les Arbalestriers

Le centre fait des animations dans des institutions spécialisées de la région sur le thème de la vie affective et sexuelle.

Les animations se déroulent en 3 séances et lors de la dernière séance, il y a un moment prévu pour des échanges individuels avec les participants.

16, rue des Arbalestriers
7000 Mons
tél : 065/314.900

Personnes ressources :

Mme Del Casale
Mme Houcke

9.3. CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DE TUBIZE

Le centre fait des animations dans les écoles d'enseignement spécialisé de la région sur le thème de la vie affective et sexuelle.

Il peut également réaliser des animations dans les institutions, des supervisions d'équipes ainsi que des suivis individuels ou de couple sur ce thème.

Personnes ressources :

Mme Hendrickx : Responsable du centre.
Mme Devolder : responsable des animations.

Rue de la Déportation, 13
1480 Tubize
tél : 02/355.69.45

9.4. CENTRE DE PLANNING FAMILIAL DES FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES DE NAMUR

Celui-ci a une mission d'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

Pour répondre à sa mission, il organise :

Consultations psychologiques, médicales, juridiques et sociales :

Une équipe pluridisciplinaire (psychologues, médecins, juriste et assistante sociale) se tient à la disposition de toute personne demandeuse d'information, suivi,... dans le respect de la discrétion et confidentialité.

Aussi, nous assurons un accueil où l'on peut se rendre afin d'obtenir des renseignements sur les consultations, la contraception, les M.S.T. mais on peut aussi se procurer des brochures, dépliants, préservatifs.



Animations d'éducation de vie affective et sexuelle :

Un programme est proposé aux établissements scolaires (enseignement primaire, secondaire, spécial et supérieur), maisons de jeunes, groupements de femmes, centres d'hébergement, ... Les sujets proposés sont : la carte d'identité d'un CPF, la puberté, la contraception, les M.S.T., la parenté responsable, la vie amoureuse, les relations égalitaires, la notion de besoins et désirs, l'affirmation de soi, ...

Ces animations, d'une durée de 2h00 (sous forme ponctuelle ou suivant un programme à plus long terme), ont lieu soit dans l'institution soit au Centre de planning familial.

Point Relais Sida :

A ce niveau, le centre collabore étroitement avec le service provincial de la Coordination Sida. Dans ce sens, le centre est impliqué dans divers projets initiés par la CSA tels que la plate-forme pour PMR, Sid'Art, Manifête, ...

A ce titre, nous accueillons aussi toute demande de documentation en matière de M.S.T., dépistage ou programme de prévention.

Chaussée de Waterloo, 182
5002 Saint Servais
081/72.93.80 - Fax : 081/72.93.84
linda.culot@mutsoc.be



10. CENTRES DE SANTE MENTALE

(Information communiquée par le centre de Santé Mentale de Namur.)

C'est un centre ouvert à tous, un lieu d'accueil où des professionnels, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, pourront vous écouter, prendre le temps de réfléchir avec vous à vos difficultés et chercher ensemble des solutions.

On peut y rencontrer un psychologue, un travailleur social, un médecin psychiatre, un pédopsychiatre, un logopède, un psychomotricien,....

On peut donc y trouver un avis, une guidance psychosociale, un soutien psychologique, une aide médicamenteuse, un traitement psychothérapeutique, un appui pour vous aider à refaire surface pendant ou après un deuil, une séparation, une maladie, une dépression....Une aide pour votre enfant en difficultés relationnelles ou scolaires...un lieu pour parler de vos difficultés familiales, conjugales, professionnelles,...

En outre, les SSM offrent aussi un travail de prévention, des supervisions, des groupes de paroles, du travail en réseau.

Centre de Santé Mentale de Namur :

En ce qui concerne le handicap mental, l'affectivité et la sexualité, le SSM de Namur offre un soutien aux institutions, un suivi des personnes handicapées.

Coût de la consultation : 3,00 € pour les travailleurs sociaux
 8,50€ pour les psychologues et psychiatres

Rue Château des Balances, 3bis
5000 Namur.

Personne ressource :

Mme Fabienne Collignon.



11. MAISON MEDICALE

11.1. MAISON MEDICALE DU MALBEEK

Leur pratique est essentiellement généraliste, holistique (ouvert à tout un chacun) et de quartier (la maison médicale souhaite s'occuper de personnes habitant à proximité). Ils ont le souci d'un travail intégré et individualisé, en lien avec le réseau naturel déjà existant pour chaque personne qui les consulte, en partenariat avec d'autres professionnels plus qualifiés si cela s'avère nécessaire.

Dans le cadre de leur pratique généraliste, les questions de vie sexuelle et affective, de mst, de parentalité sont bien entendu prises en considération dès qu'elles se posent et ce pour les personnes souffrant d'un handicap comme pour toute autre personne.

Dr Bénédicte Roegiers
Rue de l'Etang, 131
1040 Bruxelles



12. FONDS ISAJH

Activités menées par le Fonds social I.S.A.J.H.

1. En matière d'emploi

- ☞ Depuis 1992, le Fonds subventionne des emplois de puéricultrices dans certaines Maisons maternelles, Pouponnières et Centres d'accueil de crise agréés par l'O.N.E.
- ☞ Le Fonds ISAJH a pris en charge la mise en oeuvre des conventions collectives de travail signées le 26 février 1997 et relatives au plan Maribel social du secteur qui est depuis 1998 géré par un second Fonds de sécurité d'existence de la SCP 319.02, le **Fonds MIRABEL**, également membre de l'asbl APEF (Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation):

2. En matière de formation

Le Fonds social I.S.A.J.H. a débuté en 1993 une action visant à inciter les travailleurs de faible qualification (éducateurs de Classe 3) à suivre la formation qualifiante d'éducateur en Enseignement de Promotion sociale de niveau Technique Secondaire Supérieur, leur permettant d'acquérir la qualification d'éducateur de Classe 2A. Depuis la rentrée scolaire 1997, et en lien avec l'attribution des emplois nouveaux dans le cadre du Maribel social, cette mesure est étendue également aux éducateurs qui possèdent un niveau de qualification secondaire et qui suivent la formation de niveau supérieur en Enseignement de promotion sociale afin d'acquérir la qualification d'éducateur de Classe 1. L'incitation consiste en le remboursement des droits d'inscription, et en une prime de suivi.

- ☞ Depuis 2001, à la demande du Ministre wallon des Affaires sociales, le Fonds social ISAJH organise un dispositif de **formation par échanges d'éducateurs** entre différents services. L'équipe de ce travailleur doit en outre organiser une **supervision** de 12' à 20 heures, animée par un formateur extérieur, et produire un rapport de cette expérience, sur base d'un cahier de charges élaboré par le Fonds. Un rapport final d'évaluation est disponible pour l'année 2001 sur le Site Internet du Fonds.
- ☞ En 2003, le Fonds social ISAJH a entrepris d'étendre ce dispositif aux secteurs de l'Aide à la Jeunesse et de l'Aide aux Adultes en difficulté, sous forme de Bourses "Echanges-Supervisions".
- ☞ Le 18 octobre 2001, a eu lieu à La Marlagne, la journée **Educ'Action** où près de 50 équipes éducatives ont présenté, sous forme d'ateliers de sensibilisation, une expérience pédagogique sélectionnée lors de l'appel lancé en février auprès des 700 services relevant de la SCP 319.2. Le " Journal du jour " et un document pédagogique (réalisé par l'Asbl Rhizome) analysant ces expériences ont été largement diffusés en 2002.

3. En matière de recherche et publication

- ☞ Edition des "**Carnets de l'éducateur**" en novembre 1996, une monographie de la profession et des secteurs dans lesquels elle peut s'exercer. Publication de 330 pages, éditée à 4.000 exemplaires. Depuis 2000, c'est l'ASBL " RHIZHOME " qui a repris l'édition de ces Carnets.
- ☞ De 1996 à 1998, dans le cadre d'un projet ADAPT du Fonds social européen, une étude a été menée sur les questions de **transformations du métier d'éducateur et de fatigue professionnelle**. Un rapport est disponible au Fonds (prix : 5 €)
- ☞ De 1998 à 2000, une étude est menée dans le cadre de l'OBJECTIF 4 du Fonds social européen sur les **besoins en compétences et en formation continuée** des intervenants sociaux. Le rapport, constitué de deux parties, est disponible au Fonds (prix : 7,5 €)



☞ "Du mur à l'ouvert. Un nouvel âge pour les éducateurs ?" de B. De Backer est paru aux Editions Luc Pire en mai 2001. Synthèse respectant la rigueur scientifique des deux recherches, ce livre donne largement la parole aux acteurs de terrain et nous conduit des premiers décloisonnements de la fin des années 1960 au professionnalisme polyvalent de l'intervenant social en milieu ouvert, en passant par l'éducateur référent en milieu résidentiel. (Disponible en librairie au prix de 10,5 €)

4. Information et communication

☞ Le Fonds ISAJH a créé un site Internet régulièrement mis à jour. o Le Fonds prépare l'édition complète des différentes conventions collectives de travail - CCT - en cours dans le secteur. Cette édition sera disponible courant 2003 sur le site Internet.

Quai du Commerce, 48 1000 Bruxelles
Tel : 02 227 61 51
M : isajheskynet.be
Site Internet : <http://users.skynet.be/isajh>



13. ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET REGIONAUX

13.1. AGENCE WALLONNE POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES (AWIPH)

L'AWIPH est un organisme public créé par le décret du Conseil régional wallon du 6 avril 1995. Il est chargé de mener à bien la politique wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées. L'AWIPH reconnaît et subventionne des services qui accompagnent, forment, emploient et accueillent des personnes handicapées. Elle intervient également financièrement dans des aides et primes à l'emploi et dans des aides techniques permettant aux personnes handicapées de vivre d'une manière plus autonome.

L'AWIPH, initiateur et partenaire de ce réseau, s'investit à travers certains de ces services à la question "Personnes handicapées - Vie affective et sexuelle - SIDA et maladies transmissibles sexuellement et par le sang".

Son centre de documentation est un lieu de recherches et de consultations et dispose de nombreux ouvrages sur la question.

A travers son service étude, l'AWIPH a soutenu la conception de fiches thématiques pratiques élaborées par les professionnels des services.

Le service formation de l'AWIPH organise en partenariat avec des opérateurs de formation des modules à l'attention des professionnels du secteur.

Rue de la Rivelaine, 21
6061MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
071/205.711
071/205.104

Service communication : relais - informations : Nathalie Vanderniepen 071/205.740



13.2. SERVICE BRUXELLOIS FRANCOPHONE DES PERSONNES HANDICAPEES

Le Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées de la Commission communautaire française remplit diverses missions auprès des personnes handicapées, de leur famille ou d'institutions : informations, conseils et orientation dès la petite enfance, octroi d'une aide matérielle individuelle, exposition d'aides techniques, collaboration avec des services de formation professionnelle, mise au travail en milieu ordinaire ou adapté, interventions financières aux employeurs, subventions aux Entreprises de Travail Adapté, Services d'accompagnement, Centres de jour et d'hébergement agréés pour enfants et adultes.

Le Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées de la Commission communautaire française participe depuis plusieurs années à la réflexion concernant la vie affective et sexuelle des personnes handicapées et se tient à votre disposition pour toutes vos questions.

Rue des Palais, 42
1030 BRUXELLES
02/800.80.00

Personnes ressources : Madame Sophie DONNAY 02/800.80.12
Madame Dominique DUGNOILLE 02/800.80.59
Melle Delphine ALEXANDRE 02/800.80.97



13. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES MENTALES (A.I.R.H.M.)

Fondée en mars 1988, à Lausanne, lors d'un premier congrès, l'AIRHM est une association de recherche pluridisciplinaire en faveur des personnes présentant une déficience intellectuelle et dont le siège social est situé à Paris.

Il s'agit d'une association de recherche scientifique qui se veut ouverte à la fois aux chercheurs et aux praticiens, souhaitant faciliter la communication réciproque pour mener des recherches en collaboration. A ce titre, elle regroupe plus d'une centaine de membres : universitaires de différentes disciplines, psychiatres, psychanalystes, psychologues, pédiatres, généticiens, épidémiologistes, sociologues, orthophonistes, psychomotriciens, psycho-pédagogues, enseignants, éducateurs, assistants sociaux, directeurs d'établissements, formateurs, etc.

L'AIRHM a pour objet :

- de promouvoir, de réaliser et de diffuser toutes études et recherches en matière de déficience intellectuelle;
- d'encourager toute collaboration entre chercheurs et praticiens, et toute démarche de recherche poursuivie par des praticiens

Ces objectifs s'appuient sur une triple conviction :

- la recherche en matière de déficience intellectuelle est à soutenir en ce qu'elle peut contribuer à fournir des solutions aux multiples problèmes soulevés par la pratique (fonction d'élaboration et de validation des moyens d'intervention);
- la collaboration entre chercheurs et praticiens est à renforcer, car l'intervention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle requiert un nécessaire mouvement de rapprochement : que les chercheurs orientent leurs travaux en tenant compte des priorités de la pratique, accompagnant et soutenant les praticiens dans leur travail sur le terrain; conjointement, que les praticiens développent un esprit de recherche pour créer des solutions novatrices et adaptées aux besoins des personnes handicapées mentales et de leur famille;
- la collaboration entre chercheurs et praticiens est à envisager sous une forme de complémentarité des rôles et des connaissances, et doit, autant faire se peut, impliquer les personnes handicapées mentales et leur famille dans le processus.

L'AIRHM propose à ses adhérents des congrès, des journées d'étude, des groupes de travail et de réflexion, un réseau international d'échanges et de partage

Tous les deux ans des manifestations internationales, réunissant un nombre important de participants - membres et non membres de l'AIRHM -, sont organisées dans des pays différents.



- A Namur (Belgique), du 30 novembre au 2 décembre 2000, sur le thème : "Vie affective et sexuelle des personnes déficientes mentales : accompagnement, interventions et programmes éducatifs"

Le point sur l'état des travaux et réflexions en cours.

C'est ainsi que les sujets suivants ont pu être abordés :

Des groupes de travail et de réflexion

Au sein des délégations régionales, les membres de l'AIRHM se réunissent sur un ou des thèmes d'intérêt général susceptibles de susciter un partage et de relancer la recherche; les échanges, s'appuyant sur une confrontation des pratiques et réflexions en une démarche de formation mutuelle et de co-construction de savoirs, contribuent à enrichir les projets de recherche en cours, tant nationaux qu'internationaux, et à décider de l'orientation à donner aux manifestations scientifiques.

Un réseau international d'échanges

L'organisation des congrès et des journées d'étude sont autant d'occasions de voir se créer des synergies entre chercheurs et praticiens de divers pays. A chaque manifestation internationale, des ateliers de travail sont prévus sur différentes thématiques liées à la déficience intellectuelle, et débouchent sur la création de projets de travail en partenariat. Certains se poursuivent au-delà du congrès ou de la journée d'étude (projet de recherche ou projet d'action/intervention), en fonction de modalités d'entente déterminées entre les experts internationaux co-animant les ateliers et les participants aux dits ateliers.

La délégation belgo-luxembourgeoise de l' AIRHM comprend près de 40 membres belges en ordre de cotisation, auxquels il convient d'associer de nombreux contacts réguliers dans les secteurs de la recherche et des services auprès des personnes présentant un handicap mental. Elle rassemble des professions très diverses du secteur : assistants sociaux, chercheurs, directeurs, éducateurs, infirmières, médecins spécialistes, pédagogues, psychologues, ... Des contacts sont établis avec cinq universités francophones de Belgique, celles de Bruxelles, Liège, Louvain-La Neuve, Mons et Namur.

Deux principes de fonctionnement fondent les activités de la délégation:

le PARTENARIAT, entre chercheurs et praticiens , mais aussi avec les personnes présentant un handicap mental et avec leurs familles, d'une part, et le PARTAGE d'EXPERTISE, à la fois organisé (réunions, ateliers, journées d'études,..) et informel, alimenté par les recherches et par l'expérience du terrain, d'autre part.

Cinq axes de travail.

Le premier axe est certes celui de la recherche, fondement de l'association. Les thèmes de réflexion qui ont guidé les chercheurs et les praticiens en Belgique francophone, au cours de ces dernières années, ainsi qu'un relevé non exhaustif des contributions de chercheurs, universitaires et du terrain, sont exposés par Marie-Claire Haelewyck et Geneviève Bazier, dans l'article paru au sein du dernier numéro de la Revue Francophone de la Déficience Intellectuelle (RFDI, vol.13, n°2, déc.2002, pp.167 à 187). La promotion de ces recherches est la première préoccupation de la délégation.

Celle-ci se réunit tous les deux mois , suivant un calendrier établi en début d'année académique.



Ces réunions de délégation rassemblent chaque fois 10 à 15 membres, rejoints par des personnes-ressources ou témoins du secteur, qu'ils soient professionnels, parents ou personnes présentant un handicap mental. Chaque réunion comporte d'abord et surtout un échange avec un invité, sur un thème que ce dernier a approfondi dans une recherche, dans ses activités ou dans un groupe d'échange; ensuite une demi-heure est consacrée à l'animation de la délégation, moment d'échange d'informations sur l'AIRHM, sur les projets de la délégation belge, sur diverses initiatives dans le secteur du handicap mental. Durant ces réunions, la préoccupation centrale est de susciter des contacts, des partages d'interrogation, des collaborations entre chercheurs et acteurs du terrain, de façon à participer ensemble, modestement, au développement d'expertises pertinentes parmi tous ceux qui accompagnent (au sens large) des personnes présentant un handicap mental. Durant ces deux dernières années académiques, plusieurs thèmes ont été abordés, parmi lesquels: l'observation en situations ludiques, les groupes de paroles pour adolescents présentant un handicap mental, les plans de service individualisés, l'intégration scolaire, les personnes handicapées non verbales en situation de choix, la qualité des services, les difficultés des parents d'enfants de grande dépendance,... Un troisième axe de travail est la participation aux échanges internationaux, notamment ceux suscités par l'association, et qui se concrétisent dans diverses journées d'étude et congrès, dans le bulletin de l'AIRHM "Les Nouvelles de l'association", dans la "Revue Francophone de la Déficience Intellectuelle", dans le développement du site internet de l'association (www.airhm.org), enfin dans des contacts informels avec des membres d'autres pays.

La délégation s'est organisée aussi autour de plusieurs thèmes préférentiels, dont notamment : le Vieillessement, les Troubles de comportement associés ("Double diagnostic"), l'Intégration scolaire, la Qualité de vie, la Qualité des services, les Représentations sociales, le Stress, les Droits des personnes handicapées mentales, le Polyhandicap; ces trois derniers thèmes ont fait l'objet chacun d'une ou deux journée(s) d'étude organisées par un département universitaire ou par un service (Namur en 1999, Mons en 2003, " Les Perce-Neige " en 2004) en collaboration avec la délégation. Des ateliers suscités par la délégation, et la participation de certains de ses membres à des groupes de travail externes, sont les deux façons principales de s'investir dans les thèmes cités ci-avant et dans d'autres (Bientraitance, Accompagnement de la vie affective et sexuelle, Vieillessement, Troubles de comportement, ...).

Enfin la participation aux activités de la délégation, en tant que membres ou en tant que sympathisants en contact avec la délégation, induit le développement d'un réseau informel d'échange d'expertises, aussi bien par voie électronique que par les voies de communication plus traditionnelles.

Personnes ressources :

Marc DEROUAUX, Délégué régional, Levée Gérard 15, 4650 CHAINEUX
Tél.: 087/66.20.75 (m.derouaux@swing.be)

Olivier ALLEMAN (olivier.alleman@easynet.be) et
Michel LAURENT,

Secrétariat de la Délégation, " Le Bercail ", rue St Nicolas, 554, B4000 LIEGE
Tél.: 04/224.75.30 - Fax : 04/224.75.31 - Courriel: bercail@swing.be

Geneviève BAZIER (gba@psy.fundp.ac.be),

Marie-Claire HAELEWYCK (marie-claire.haelewyck@umh.ac.be),

Jean-Pierre MARTIN (jean.pierre.martin@skynet.be),

Michel MERCIER (mme@psy.fundp.ac.be) et

Philippe SERVAIS (institut.saint.francois@skynet.be).



Si vous souhaitez que votre institution ou organisme soit mentionné dans ce document, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous et nous l'envoyer :

✉ soit par mail à sdonnay@cocof.irisnet.be ou scm@awiph.be

✉ soit aux adresses suivantes :

Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées

Mme Donnay

42, rue des Palais

1030 Bruxelles

AWIPH

Service Communication

21, Rue de la Rivelaine

6061 Charleroi

✉ pour toute question, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :

02/800.80.97 ou 02/800.80.12

071/205.740

Nom et coordonnées du Service :.....
.....
.....
.....
.....

Type de service :.....

Personne(s) ressource(s) :.....

Descriptif des activités en lien avec la vie affective et sexuelle des personnes handicapées :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Tableau Récapitulatif des différents partenaires

		Ecoute, conseil et accompagnement de la personne, famille et proche	Ecoute, conseil et accompagnement du service	Dépistage des maladies sexuellement transmissibles	Documentation, information	Formation	Suivi médical	Orientation vers les services adéquats	Supervision d'équipe ou service
ASSOCIATIONS	Association Francophone d'aides aux handicapés mentaux (AFrAHM)	●			●	●			●
	Mouvement personne d'abord	●	●		●	●		●	
	APEM-T21	●	●		●	●		●	
	Association x-fragile	●			●			●	
	Phasepi	●	●					●	
SERVICES D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT	ASBL les Hautes Ardennes	●	●		●			●	●
	La Cité de l'Espoir	●	●						
	Le Foyer	●							
	Le Grain	●							
	Village n°1 Reine Fabiola	●	●		●	●			●
	Les Résidences Frère Mutien	●	●		●			●	
	SRJ,SRA Reumont Joie	●	●					●	
SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT	S. A. P. H. O	●			●			●	
	Chez Vous	●	●		●			●	
	Le SERAC	●						●	
	SISHAM	●	●		●			●	
	Transition	●			●			●	
	CASPH (VIS à VIS)	●			●			●	
	L'accueil MOSAN	●			●			●	
	CO-St Lambert	●							
ETA	ETA des Hautes Ardennes	●			●		●	●	
ECOLE SPEC.	Ecole de la Chanterelle	●			●				
CENTRES REFERENCE SIDA	C.de réf. SIDA du CHU de Liège	●	●	●	●	●	●	●	
	C.de réf. SIDA de l'UCL	●	●	●	●	●	●	●	
	C.de réf. SIDA de l'ULB	●	●	●	●	●	●	●	
S. Promo. SANTE	Coordination SIDA assuétudes	●	●	●	●	●		●	
SERVICES UNIVERSIT.	Service handicap et santé	●	●		●	●		●	
	CEFES	●	●		●	●		●	●
FED. CENTRES PLANNING FAMILIAL	Le blé en herbe	●	●	●	●	●	●	●	
	Centre de planning familial de Mons	●	●	●	●		●	●	
	Centre de planning familial de Tubize	●	●	●	●		●	●	
	C.pl.f. des femmes prév. soc. de	●	●	●	●	●	●	●	
C. SANTE MENTALE	Centre de Namur	●			●			●	
Maison MEDICALE	M. méd. de Malbeek	●		●	●		●	●	
FONDS ISAJH			●		●				●
ORG. COMMUNAUTAIRES ET REGIONAUX	AWIPH	●	●		●	●		●	
	SBFPH		●					●	



